

Le Ministère de l'Environnement renforce la gouvernance des aires protégées

Bornage du Parc National Naturel Lagon des Huitres (PNN-LDH)



Le Ministère de l'Environnement (MDE), à travers le projet Adaptation basée sur les écosystèmes (ABE), a réalisé en décembre 2019 le bornage du Parc National Naturel Lagon des Huitres (PNN-LDH). Le bornage consiste à poser 90 bornes sur le périmètre (64.8 km) du Parc National Naturel Lagon des Huitres et permet de voir les limites physiques et visibles de l'Aire protégée. Parallèlement à l'activité de bornage, une campagne de sensibilisation et d'information a été réalisée auprès des populations concernées sur l'importance de l'aire protégée dans la protection de la biodiversité.

Le bornage Parc National Naturel Lagon des Huitres a été réalisé entre novembre 2019 et février 2020, grâce à l'expertise technique du Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire (CIAT).

Le Parc national naturel Lagon des Huitres» (PNN-LDH) est créé par arrêté présidentiel en date du 7 avril 2017 Il est constitué par la forêt sèche des communes de Belle-Anse et de Grand Gosier et une partie de leur plateau continental allant jusqu'à 200 mètres au-dessous du niveau de la mer. Il a une superficie de 9640.60 ha et un périmètre de 64.80 km.

Selon les dispositions de l'article 3 de l'arrêté présidentiel créant le Parc National Naturel Lagon des Huitres « la délimitation sera matérialisée par la pose de bornes numérotées à raison d'une borne tous les



Photo : Borne déjà placée au PNN-LDH

500 mètres portant les inscriptions PNN-LDH ». Donc, le bornage du PNN-LDH est en cohérence avec les politiques publiques haïtiennes en matière de gouvernance des aires protégées ; il opérationnalise cette disposition légale pour assurer la gestion efficace de l'aire protégée.

La gestion du PNN-LDH se fait, au niveau national, par l'Agence Nationale des Aires Protégées (ANAP) et au niveau local par la Direction du Parc, le Conseil de Gestion et les mairies respectives de Belle-Anse et de Grand-Gosier.

Le Parc National Naturel Lagon des Huîtres contient des cibles de conservation importants, notamment le site cascade Pichon dans la

commune de Belle-Anse, la forêt sèche dominée par de la Bayahonde (*Prosopis juliflora*), le Flamant Rose (*Phoenicopterus roseus*), les lézards (*Cyclura cornuta*), le site de Lagon des Huîtres.

Lancé en 2016, le projet Adaptation basée sur les écosystèmes (ABE), financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), est une réponse du Ministère de l'Environnement (MdE) et du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) pour renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables aux effets du changement climatique dans la perspective du développement durable et la conservation de la biodiversité.

